

Broillet  
Chirurgien-Dentiste  
FRIBOURG  
ALLE, Hôtel des Al-  
les jours de foire.

Mulin de Bulle:  
Mines comprimés, Mais  
os et fin; tourteaux  
me, du Levant, 1<sup>o</sup> qua-  
s de blés du pays et sous-  
es diverses à façon. —  
rix réduits. [35

apluies  
; en soie, depuis 5 fr. 50.  
de toilette, depuis  
s Lavallières, depuis  
x de nattes, toutes en  
is 1 fr. 50.  
é MARGOT, coiffeur-  
BULLE. [500

ESCH, relieur  
s en caoutchouc  
nd'rue, Bulle.  
x très modérés. —  
mécaniques à 1 fr. 80.  
médaillon à 2 fr.  
porte-plume et crayon  
[471

BULLE QUE TOUS LES  
acros en poudre  
EN FEUILLES  
DU LÉMAN  
R MAISON PAYRAUD 90

CUITS  
lo-Swiss Biscuit Co.  
Vinterthur.  
dans tous les magasins de  
épicerie fines, confiseries,  
de bien faire attention à  
et marque de fa-  
(O 425 WH) [520

s publics.  
vente de toutes valeurs:  
ations, titres hypothécaires,  
mes.  
adi, anc. hôtel Zähringen,  
7) Fribourg.  
r remède très efficace  
relever promptement, d'une  
, non douloureuse et sans  
(H 81648)

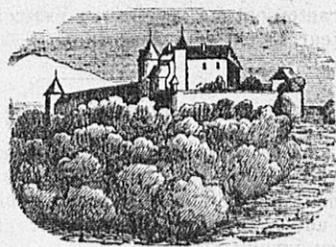
aux pieds  
urillons, verrues  
nombreuses attestations  
l'Acétine  
Wankmiller à Weilheim.  
1)50.— Dépôts: pharma-  
E, Rieter et Sudan. [431

lvrognerie.  
soit avec consentement, soit à  
e, par  
ati, spécialiste, Glaris.  
ti. Remèdes inoffensifs. Moitié  
le après guérison. Prospectus,  
t certificats gratis. [496

tes gommées  
vins et liqueurs  
40 centimes le cent.  
Imprimerie Emile Lenz.



# LA GRUYÈRE



## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant tous les Samédis.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 3 50

» 6 mois, » 2 —

Pour l'Etranger le port en sus,  
payable d'avance.

Prix du numéro: 10 cent.

On s'abonne à tous les bureaux  
de poste.

Prix des annonces et réclames:

Annonces: Pour le canton  
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.  
la ligne ou son espace.

Réclames: 50 cent. la ligne.

Lettres et argents franc de  
port.

Les nouveaux abonnés pour 1887  
recevront « la Gruyère » gratuitement jus-  
qu'à la fin de l'année courante.

BULLE, le 12 Novembre 1886.

### Les temps approchent.

Les hommes de Posieux, aussitôt après leur avène-  
ment au pouvoir, en décembre 1856, s'étaient hâtés,  
pour prouver au pays leur volonté bien arrêtée de  
gouverner avec la plus stricte économie et de ne  
faire payer l'impôt que d'après les ressources et la  
fortune des citoyens, d'introduire dans la constitution  
une disposition formelle à ce sujet.

L'article 15 de la Constitution fribourgeoise du  
24 mai 1857, qui nous régit encore, porte en effet ce  
qui suit:

« Les impôts sont autant que possible répartis de  
manière que chaque citoyen y contribue en proportion  
de ses facultés et de sa fortune.

» L'impôt direct n'est voté que pour une année.

» La plus grande économie devra être apportée  
dans l'emploi des finances de l'Etat, et l'administra-  
tion devra surtout s'appliquer à rétablir le plus tôt  
possible l'équilibre entre les recettes et les dépenses. »

En conséquence, les traitements des principaux  
employés de l'Etat furent réduits considérablement.

Les conseillers d'Etat, par exemple, qui, sous le  
régime de 1848, touchaient 2400 fr., n'eurent plus  
que 2000 fr.; les traitements des préfets, des rece-  
veurs, etc., etc., furent aussi diminués à l'avenant.

Mais à mesure qu'on s'éloignait de l'époque où le  
programme conservateur libéral de 1856 avait eu  
raison du parti de 1848, on revint à l'ancien fonc-  
tionnarisme et aux anciennes ornières.

En même temps qu'on jetait les millions du canton  
dans le gouffre du chemin de fer pour sauver de la  
ruine la Compagnie Lausanne-Fribourg et la fron-

tière bernoise, on se relâchait de l'ancienne économie.  
Et aujourd'hui l'on peut dire que l'administration ou  
le gouvernement nous coûte plus du double de ce  
qu'il coûtait en 1856. Les dépenses ordinaires et  
extraordinaires du budget s'élevaient à peine à  
1,400,000 fr. en 1857, tandis qu'au projet de budget  
pour 1887 elles se chiffrent par 3,117,018 fr. Quelle  
augmentation pour une période de trente années!

Et cependant l'article 15 de la Constitution de  
1857, par lequel le peuple disait au gouvernement  
d'apporter la plus grande économie dans l'emploi  
des deniers publics et de ne frapper le contribuable  
qu'en raison de ses facultés et de sa fortune, est en-  
core là. C'est toujours l'ordre du maître et cet ordre  
doit être exécuté. Le gouvernement qui essaierait  
de s'y soustraire se mettrait en état de révolte ou  
d'insurrection contre le souverain.

Nous verrons sous peu comment le parti des jeunes,  
le parti de la démocratie catholique et populaire s'y  
prendra pour mettre à exécution cette injonction du  
peuple.

Mais en attendant nous allons examiner quelques-  
unes des économies et des réformes qui nous paraissent  
particulièrement s'imposer:

1. Nous demandons d'abord la réduction du corps  
de la gendarmerie à la moitié de son effectif.

La gendarmerie nous coûte, d'après les chiffres du  
budget de l'année 1887, 168,230 fr., sans compter  
les primes d'arrestation de mendiants, les frais de  
géologie, les transports, les innombrables amendes, etc.  
Réduit de moitié, l'effectif du corps de gendarmerie  
est amplement suffisant pour les besoins de la police.  
Que l'on compare cet effectif de gendarmerie avec  
celui des cantons voisins, celui de Vaud en particu-  
lier, et l'on sera convaincu que nous abusons consi-  
dérablement chez nous du passe-poils vert et du képi.  
Eh bien, oui, le canton de Vaud a plus du double de  
notre population et il n'a pas plus de gendarmes que  
nous. Cela vous suggère immédiatement l'idée ou  
que les Vaudois sont meilleurs et plus honnêtes que  
les Fribourgeois, puisqu'ils n'ont pas besoin d'autant

de gabelous que nous pour les garder, ou bien que  
nous abusons du gendarme.

En mettant en disponibilité la moitié de notre  
corps de police, en payant convenablement ceux  
que l'on conserverait, en supprimant l'appât des  
amendes, outre qu'on réaliserait une économie de  
50 à 70,000 fr. par année, ce qui n'est pas à dédaig-  
ner, on restituerait à l'agent de police, impartial,  
désintéressé, l'estime qu'on lui a quelquefois refusée.

Ou bien est-ce que peut-être on tiendrait à garder  
à la disposition du gouvernement une compagnie de  
gardes du corps pour les éventualités d'un coup de  
main anti-gouvernemental?

Mais, si vous avez peur, excellent gouvernement  
présent ou futur, organisez donc une nouvelle garde  
sucrée, espèce de garde civique noire. Vous pourriez  
déjà équiper quelques-uns de vos plus terribles ma-  
meluks avec la défroque de vos gardes-civiques  
tourne-casaques.

### Bulletin politique.

SUISSE

A part la question du rachat de la ligne du Nord-  
Est par la Confédération et la réunion des délégués  
du commerce, de l'industrie et de l'agriculture de di-  
manche dernier, à Olten, pour discuter des traités de  
commerce et en particulier du traité avec l'Allema-  
gne qui présente de nombreuses difficultés, il n'y a  
pas de nouvelles politiques suisses qui valent la  
peine d'être signalées.

A Genève, la lutte des partis pour l'élection du  
Grand Conseil, qui doit avoir lieu ce dimanche-ci, re-  
vêt un caractère particulier d'acuité et d'ardeur.

On ne peut prévoir de quel côté sera la victoire,  
mais ce qu'il y a de certain c'est que ceux qu'on ap-  
pelle à Genève des conservateurs ou des rétrogrades  
ne ressemblent guère aux rétrogrades de Fribourg.  
Les démocrates genevois seraient des libéraux fri-  
bourgeois et des libéraux même très avancés. Au  
reste, toutes les fois que nos confédérés du parti in-  
dépendant ou démocratique de Genève, habitant notre

devoirs bien différents: celui où l'on guide, celui où on est  
guidé, c'est-à-dire où, pour son bonheur, on devrait se laisser  
guider. Regardez-moi bien en face, au grand jour cette  
fois, en pleine lumière, et non pas avec les yeux de votre  
imagination. Je vais avoir quarante-quatre ans; il y en a  
maintenant quinze que j'ai promis à votre mère, à mon amie  
mourante, de remplacer près de vous, autant qu'il dépendrait  
de moi, celle qui allait vous manquer, et de devenir  
votre guide.... votre tutrice. Rien ne peut changer cette si-  
tuation.

Ambroise fit un mouvement pour l'interrompre.  
« Rien, reprit-elle. J'ajoute que vous aviez à côté de vous  
un autre appui, plus direct, plus naturel, votre aïeule, à qui  
j'ai dû, avec une déférence que justifiait son sens parfait, ap-  
précier de tous, abandonner l'ensemble de votre éducation.  
Elle a fait de vous un jeune homme excellent, le digne fils,  
sous ce rapport, de ma pauvre Jeanne; mais elle n'a pu faire  
que l'héritier d'une fortune immense abordât la vie avec l'idée  
d'un but réel à poursuivre. Votre cœur était bon, vos  
goûts honnêtes, quoique frivoles; mais quel intérêt pressant  
était là, près de vous, dès l'enfance, pour vous aiguillonner,  
pour pousser votre esprit à une application dont tout sem-  
blait au contraire conspirer à vous détourner? »

Elle s'interrompit un moment, se promenant en silence à  
côté d'Ambroise qui baissait la tête, et voulant lui laisser le  
temps d'apprécier ses observations; mais le jeune homme  
releva tout à coup les yeux sur elle avec tant d'expression  
qu'elle reprit vivement:

« Votre père vous a destiné à votre cousine, dont la fortune  
doit s'ajouter à la vôtre, et avec qui vos instincts ont

sympathisé jusqu'à présent. Ces instincts, j'en conviens, sont  
ceux de presque tous les jeunes gens riches, appelés à vivre  
sur leurs terres, et qui, en attendant l'âge où ils envisage-  
raient sérieusement les conséquences de la propriété, arri-  
vent souvent, par le désordre de leurs idées, à la perdre, ou  
tout au moins à la compromettre. Vous en êtes là, Ambroise,  
je dois vous le dire; c'est une pente où l'on est bien vite en-  
traîné. Vous le savez maintenant; n'attendez donc pas d'au-  
tant. Rien n'est perdu; il vous reste dans l'accomplisse-  
ment du vœu de votre père un port assuré. Bathilde a dix-  
huit ans; elle est aussi belle qu'on a pu le souhaiter autrefois  
pour votre bonheur. Sa mère et elle doivent déjà s'étonner  
de ne pas vous voir presser un mariage dont l'époque avait  
été fixée de longue date; un mariage annoncé, désiré par  
toute la famille. C'est votre seul asile, songez-y, contre une  
inconscience d'idées qui vous perdrait, et dont je m'alarme  
encore plus, je dois l'avouer, que votre digne aïeule. C'est  
au point que, vous voyant arrivé à l'âge où on ne se soumet  
plus que volontairement aux conseils même les plus natu-  
rels, n'ayant d'autre action sur votre esprit que celle qu'il  
vous plaira de m'accorder, je ne veux plus d'un rôle qui ces-  
serait d'être d'accord avec les engagements que j'ai pris en-  
vers la mémoire de vos parents. Je viens donc ici, sans au-  
cune menace, bien entendu, vous déclarer que si, dans deux  
mois au plus, vous n'êtes pas le mari de votre cousine, je me  
verrai forcée, par respect pour moi-même, de renoncer à la  
douce habitude que je m'étais faite de vivre auprès de votre  
excellente grand-mère, dont la protection m'était si douce  
dans mon veuvage.

(A suivre.)

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 18

## UN LADRE

PUBLIÉ PAR

C.-G. DELESTRE-POIRSON

VIII

Le P. Hugues, après avoir pris congé de Mme de Faver-  
ney, descendit chez Mme Rouillat pour lui rendre compte de  
sa démarche. En dehors des observations générales de Lucile,  
attaques mondaines qu'il avait plus ou moins prévues, le  
point essentiel était obtenu; car la simplicité même des der-  
nières paroles de Mme de Faverney et la dignité froide  
qu'elle avait mise à les prononcer étaient une garantie du  
succès. Mme Rouillat partagea sans hésiter cette confiance,  
quoique l'événement ne tarda pas à justifier.

En effet, après une nuit d'insomnie, Lucile, dès le matin  
du jour suivant, se dirigea, comme la veille, vers le jardin.  
Ainsi qu'elle le pressentait, comme la veille aussi, elle aper-  
çut Ambroise qui la suivait sous ces mêmes arbres, témoins  
de leur récente conversation; et, sans préliminaires, elle  
aborda franchement la question qui la préoccupait.

« Écoutez-moi, marquis, lui dit-elle avec une fermeté re-  
marquable; il y a deux âges dans la vie qui imposent des

canton ont été appelés à y exercer leur droit d'élection, ils ont voté avec le parti indépendant et libéral.

ÉTRANGER

La *sobranje* de Bulgarie a maintenant élu son souverain dans la personne du prince Waldemar de Danemark. Mais, bien que ce choix doive être agréable à l'autocrate russe, on ne pense pas qu'il renonce à son ignoble attitude.

M. Raoul Duval, député de la droite à l'assemblée législative française vient de prononcer à la tribune un discours typique qui fera époque. Il a dit que c'était folie de la part des partisans de la monarchie de songer à la restauration de la royauté ou de l'empire, que la France était foncièrement républicaine, mais qu'on pouvait être conservateur tout en étant républicain. Ce discours est le premier acte de vie politique du groupe de la droite républicaine à l'assemblée législative française.

En Angleterre, lord Salisbury, le chef du gouvernement de la coalition radicale-conservatrice qui a renversé Gladstone, a dit au banquet du lord-maire de Londres que l'Irlande avait moins besoin de règlement, de parlement ou d'autonomie que de bons employés.

Nous pensons au contraire que la paix ne sera jamais faite entre la grande île et la petite, c'est-à-dire entre l'Angleterre et l'Irlande jusqu'à ce qu'on ait rendu à cette dernière son indépendance et sa liberté, mais dans l'union avec la monarchie britannique.

Nouvelles suisses.

— Une centaine de délégués de diverses parties de la Suisse, ouvriers, agriculteurs, artisans, réunis à Olten, ont décidé de demander aux autorités fédérales la révision du tarif des péages et l'adoption de tarifs de combat contre les Etats avec lesquels nous sommes sans traités de commerce.

De nombreux journaux allemands considèrent les négociations engagées à Berlin comme ayant échoué.

*Rachat des chemins de fer.* — M. le conseiller fédéral Welti intente une action au *Capitaliste*, journal financier paraissant à Bâle, qui a dit que ce magistrat « était intéressé à un consortium provoquant la hausse des actions du Nord-Est. »

*Zurich.* — La Société industrielle de Zurich organise une « Exposition de Noël », à laquelle pourront figurer tous les objets susceptibles d'être offerts comme cadeaux et fabriqués par des industriels suisses. L'Exposition sera ouverte le 6 décembre et durera jusqu'au 6 janvier. L'entrée en sera libre. Les objets exposés seront vendus contre argent comptant. Il n'y aura aucune distribution de médailles ou de prix, l'Exposition n'ayant pour but que de montrer au public les ressources de la ville et de l'engager à faire ses achats à Zurich. — Cet exemple nous semble utile à signaler et bon à suivre.

— Les travaux de dragage de la Limmatt, à Zurich, ont mis au jour des curiosités de tous les âges, paraît-il, de celui de la pierre, de l'époque romaine et du moyen âge.

*Berne.* — La faculté de droit de l'Université de Berne a conféré à M. le conseiller fédéral Ruchonnet le grade de docteur en droit *honoris causa*.

— Un boulanger de Bienne a inventé une machine à pétrir avec laquelle on pétrit en dix minutes quatre-vingts kilos de pâte.

— Un inconnu a tué, dans la ville de Berne, dix chiens avec du civet de lièvre empoisonné.

— Quand nous annonçons, il y a tantôt un an, la création d'une laiterie dans le village de Cornol, nous attendions pas à voir ce nouvel établissement prendre en si peu de temps l'importance qu'il a obtenue aujourd'hui par sa bonne direction. La maison J. Chalverat, fils, va livrer à la consommation un nouveau produit de sa fabrication, et dont l'heureuse découverte est due à M. Eugène Cadoret, lauréat, ingénieur-chimiste et directeur du laboratoire à Paris.

C'est une boisson gazeuse, hygiénique, rafraîchissante, saine et d'un goût exquis : la Cornoline, tel est son nom, se compose de plantes aromatiques, de caséolactine, de lait d'eau, d'un ferment particulier et de bases spéciales de thé, café, chocolat, etc.

Cette boisson a déjà l'approbation de nombreux médecins et chimistes. (*Indépendant bernois.*)

— Une vive opposition se manifeste dans l'Oberland bernois contre les nouvelles concessions demandées pour des voies ferrées d'Interlaken-Lauterbrunnen, à la Schynge Platte, etc.

Des délégués des communes, réunis à Interlaken, ont décidé, par 97 voix contre 4, de protester auprès

du gouvernement et de le charger de transmettre cette protestation au Conseil fédéral.

*Lucerne.* — La maison Bucher et Dürrer a déposé sa demande de concession pour l'établissement d'un tramway électrique à travers les rues, quais et ponts de la ville de Lucerne, dès la gare de Gütsch jusqu'à l'hôtel de l'Europe. Les travaux commenceront aussitôt après la ratification fédérale, en février 1887, et seront terminés pour l'ouverture de la saison des étrangers, même année. Les frais d'établissement sont devisés à 200,000 fr.

*Glaris.* — Le tribunal de police, sur la plainte de la bourse des pauvres, a condamné un ouvrier de Mollis à un an de détention dans une colonie de travaux forcés, parce qu'il consommait trop de schnaps. Un couple de Nâfels, adonné à la même boisson, a été condamné à un emprisonnement d'un an.

*Saint-Gall.* — Ces jours derniers devait avoir lieu une noce à Teufen. Les invités étaient déjà réunis. On n'attendait plus que l'époux. A la grande stupeur de tous, arriva à sa place une lettre par laquelle il déclarait qu'il renonçait au mariage, parce que sa fiancée ne savait pas écrire et qu'il avait besoin d'une femme qui pût le seconder dans son commerce en s'occupant de la tenue de livres. Il paraît que les lettres d'amour adressées par la jeune fille à son futur avaient toutes été écrites par une amie. Le cœur gros, la fiancée quitta la salle, et les invités en firent autant. L'affaire sera portée devant les tribunaux.

*Vaud.* — L'inscription pour les cours d'hiver de l'Institut agricole de Lausanne a été de 33 élèves dont 28 réguliers, et 5 auditeurs pour quelques cours seulement. Les élèves sont 18 Vaudois, 3 Genevois, 4 Neuchâtelois, 1 Fribourgeois, 1 Bernois, 1 Zurichois, 2 Argoviens, et 3 étrangers auditeurs. Les Suisses d'autres cantons forment donc le 2/3 des élèves.

Le Conseil d'Etat a décidé que, pour l'hiver 1887-1888, les cours seraient dédoublés sur deux hivers, conformément aux vœux exprimés soit par le personnel enseignant, soit par les rapports fédéraux, soit aussi par divers agriculteurs et parents des élèves. Il est probable que la durée des cours serait un peu diminuée, de 16 semaines au lieu de 18, mais par le fait de deux hivers, l'enseignement serait sensiblement augmenté et complet.

— Lundi soir, à l'hôtel des Trois-Rois, à Vevey, les radicaux de la partie orientale du canton ont eu un grand banquet en l'honneur de M. L. Ruchonnet, actuellement en séjour à l'hôtel National, à Montreux.

— *Un nain extraordinaire.* — Depuis huit jours, Lausanne possède un être étonnant, nous pourrions dire unique. C'est celui que les journaux désignent sous le nom de *Balthasar Zimmermann*, le plus petit homme de la terre. Zimmermann est âgé actuellement de 21 ans, il a 88 centimètres (29 1/2 pouces) de hauteur; il est très bien proportionné, tout à fait alerte et sans gêne dans ses mouvements. Son esprit et son enjouement en font un causeur agréable. Il joue du piano, bat le tambour et brasse les cartes à merveille.

*Genève.* — Le Grand Conseil de Genève a voté un nouveau tarif des droits sur les successions. Ces droits sont pour la première catégorie (en ligne directe) de 20 %; — pour la seconde catégorie (entre frères ou sœurs, oncles et neveux, époux lorsqu'il n'existe pas de descendants du mariage) 5 %; — pour la troisième catégorie (entre cousins germains) 10 %; — pour la quatrième catégorie (dans tous les autres cas) 15 pour cent.

— On apprend la mort presque subite de l'excellent organiste de la cathédrale de Genève, M. Haring. Il est mort de la rupture d'un anévrisme. Il était classé parmi les meilleurs organistes de la Suisse.

*Neuchâtel.* — Dimanche, on a trouvé à Beau-regard, près du Locle, un champignon monstre. C'était un beau bolet, de forme régulière, dont le chapeau mesurait 75 centimètres de circonférence avec un pied à proportion, le tout pesant près d'un kilo. Malgré sa grosseur, ce bolet était frais et parfaitement mangeable; la personne qui l'a cueilli se proposait d'en faire un bon repas pour toute sa famille.

Nouvelles étrangères.

*Italie.* — Quelques journaux ont annoncé que le jeune fils de Garibaldi venait de se faire baptiser. Le journal la *Gazzetta di Torino* vient de recevoir de Francesca Armosino, veuve de Garibaldi, la lettre suivante :

« Monsieur le marquis Calani,  
J'aurai voulu me taire sur la nouvelle donnée par quelques journaux concernant le baptême de mon fils Manlio; mais, craignant que mon silence puisse

être interprété de deux façons, j'ai recours à votre complaisance excessive pour rendre publique ma présente déclaration :

Le baptême n'a pas eu et n'aura jamais lieu, voulant ainsi maintenir intactes les traditions de la famille et respecter les volontés de mon regretté mari.

Je suis, etc. (Signé :)  
FRANCESCA ARMOSINO, VEUVE GARIBALDI. »

— La *Riforma* assure qu'un rapport officiel du ministère de l'intérieur annoncera que 48,000 cas de choléra, dont 22,000 décès, se sont produits cette année en Italie.

— La cour d'assises de Palerme vient de condamner à huit ans de prison le médecin Andrea Gobbia, qui soignait ses malades en les exorcisant, sous prétexte que toute maladie est causée par les esprits malins.

*Espagne.* — Des paysans de Canellas (province de Barcelone) ont refusé de payer l'impôt. Deux cents hommes armés de bâtons et de pierres ont obligé les percepteurs de se retirer.

*Belgique.* — Un millier de femmes de Charleroi, vêtues de noir, sont arrivées à Bruxelles pour demander l'amnistie.

*Angleterre.* — L'idée de la crémation vient de faire une importante recrue en Angleterre. L'évêque de Carlisle, en bénissant l'autre jour un nouveau cimetière à Preston Patrick, s'est exprimé en faveur de l'incinération des cadavres dans les grandes villes, où l'encombrement des cimetières offre des dangers pour la santé publique. Il a émis l'avis qu'aucun dogme, qu'aucune superstition, qu'aucun scrupule religieux ne devait être évoqués contre la crémation. En disposant des morts, il faut, a-t-il dit, tenir compte exclusivement du bien-être des vivants.

CANTON DE FRIBOURG

*Pas de chance!* — Qui ne se rappelle les tribulations du drapeau tépelet que l'on voulait imposer à la Gruyère ?

Disparu, il essaya de renaître comme le phénix pour se voir briser, pendant que des prêtres, plus politiques que religieux, essayaient de le bénir!

Le drapeau tépelet de Marly a eu un plus triste sort encore, car il a été complètement brûlé lors de l'incendie de vendredi dernier!

Après ça, les organes du N° 13 seront mal venus, lorsqu'ils viendront nous parler de la protection divine, qui seule leur est dévolue, disent-ils.

(Confédéré.)

La foire de Fribourg du 8 novembre, appelée foire de la *Saint-Martin*, n'a pas répondu à sa réputation habituelle. La place principale réservée au bétail à cornes était abondamment occupée; les bêtes de choix se vendaient de 500 à 600 fr., les ordinaires de 300 à 400 fr. Il s'est fait peu d'affaires. Le marché aux chevaux a été complètement nul. Celui aux porcs, par contre, offrait un joli coup d'œil pour les amateurs; il y avait abondance et choix; les prix variaient de 40 à 45 centimes. — Le marché aux moutons et chèvres à peu près insignifiant.

Mardi matin, vers 1 heure, un incendie a éclaté dans la ferme de M. Simon, à Siviriez. On n'a eu que le temps de sauver le bétail. Tout le mobilier et les fourrages sont restés dans les flammes.

La cause du sinistre n'est pas connue.

La société d'agriculture du district du Lac a eu dimanche une assemblée à Morat, sous la présidence de M. Liechti, forestier.

M. Strebel, vétérinaire de Fribourg, a donné à cette occasion une conférence très intéressante sur la part que pourrait prendre l'Etat dans l'assurance du bétail en cas de charbon symptomatique et de sang de rate.

M. Blaser, instituteur, a parlé sur l'introduction d'un livret pour les domestiques.

L'enterrement de M. le doyen Bapst, ancien curé de Riaz, a eu lieu hier 11 courant, à Vuisternens-devant-Romont, à 9 heures du matin.

Mardi matin vers 4 heures, on voyait depuis Fribourg la lueur d'un incendie qui rougissait l'horizon dans la direction de Marly, on distinguait même la colonne de flammes et de fumée.

C'est la maison de M. Vauthey, au Publiet, qui a été la proie du feu. Celui-ci a pris si rapidement que les habitants de l'étagé supérieur ont dû sortir par

les fenêtres. Vu la propagation, on a des craintes. Le bétail se trouve dans la maison voisine, quant au propriétaire doit être resté dans

La foire

L'année passée, du gouvernement, la foire de la Saint-Martin trop pleine de bétail dû le céder, et que sèche l'interdiction de la Saint-Denis nous

Cette année nous la St-Denis où le bon bétail con la foire de novembre les plus optimistes

Il y avait un ch bétail s'est surto de la St-Denis se 50 wagons enviro bétail bovin ont moyenne des prix du veau était tou distingués ont at

Beaucoup de j tit bétail. Vente magasins et les é

Un épisode de

Les voyez-vous sis au petit trot l'homme donne d pour lui faire pro voir du nouveau,

Mais les voilà d'attacher le ch un emplacement ture et cheval; qui, tout en le prendre patience

Trois, quatre tre, j'aperçois l le char les empl et rangés et voi le coup de l'étric prise, le paisible

L'opinion

fait loi quand éprouvé contre rappellerons, p élogieux dont nombre de propos des Pitu cien Brandt, qu blic. Elles ont tr nime du corps la vogue colossa aujourd'hui inco le plus agréable inoffensif. La pharmacies.

J'i

mon honorable cupe essentielle hypothécaires d'immeubles.

Prêts par b ments, etc.

Je bonifie au pour cent. A 472]

Cercle des

Dimanche 14 n

537] Soir

Foin

A Neirivue, pieds de foin qualité à consc tion favorable. S'adresser à Grandvillard.

les fenêtres. Vu la rapidité avec laquelle le feu s'est propagé, on a des raisons de croire à la malveillance. Le bétail se trouvait heureusement dans une écurie voisine, quant au mobilier, tout ou à peu près tout doit être resté dans les flammes.

GRUYÈRE

La foire de novembre.

L'année passée, nos paysans, grâce à la sollicitude du gouvernement, avaient dû attendre jusqu'à la foire de la Saint-Martin pour pouvoir écouler leur trop plein de bétail; et Dieu sait à quels prix ils ont dû le céder, et quels beaux cent mille francs de perte sèche l'interdiction inexplicable de la foire de la Saint-Denis nous a valu!

Cette année nous avons eu une excellente foire de la St-Denis où le pays a livré énormément de beau et bon bétail contre de très beaux prix. Et de plus la foire de novembre a encore dépassé les prévisions les plus optimistes.

Il y avait un champ de foire très fourni. Le jeune bétail s'est surtout bien vendu. Les prix de la foire de la St-Denis se sont maintenus. La gare a expédié 50 wagons environ. Cinq à six cents têtes de gros bétail bovin ont donc encore quitté le pays. La moyenne des prix pour des vaches communes près du veau était toujours d'environ 400 fr. Des sujets distingués ont atteint les prix de 700 à 900 fr.

Beaucoup de jeunes gorettes sur le marché du petit bétail. Vente considérable, grande affluence dans les magasins et les établissements publics.

Un épisode de la foire de la Saint-Martin.

Les voyez-vous, ces braves gens arriver tout transis au petit trot de leur cheval pour faire leur foire: l'homme donne de fréquents coups de fouet au bidet pour lui faire presser le pas, la femme, heureuse de voir du nouveau, raconte des histoires sans fin...

Mais les voilà en ville; ils décident, par économie, d'attacher le cheval au char, ce qui est fait quand un emplacement a été choisi pour y abandonner voiture et cheval; celui-ci a devant lui un tas de foin qui, tout en le réconfortant de sa course, lui fera prendre patience jusqu'au départ.

Trois, quatre heures s'écoulaient, puis, de ma fenêtre, j'aperçois le couple villageois venir déposer sur le char les emplettes du jour; les paniers sont garnis et rangés et voilà mes gens qui repartent pour boire le coup de l'étrier; ils reviennent bientôt, mais, ô surprise, le paisible cheval, déçu d'avoir vu repartir ses

maîtres, ou, qui sait, poussé par la curiosité, avait visité le panier: la bouteille d'huile renversée inondait les écheveaux de laine, le cornet de café remplissait les souliers, un joli col ruché avait été léché par l'animal indiscret, bref le désastre était complet. Le mari eût une franche colère, et que c'était amusant de le voir se démener et de l'entendre gronder son cheval, lequel ne faisait pas le plus petit mouvement, prouvant qu'il comprenait la leçon; la femme tenait tristement son col dans la main, elle le redressait, le retournait, enfin le remit dans le panier et prit place sur le banc du char.

Ils partirent: raconta-t-elle des histoires sans fin au retour? Je ne sais, mais à l'air du mari je puis assurer que le bidet dut sentir sur ses flancs des coups de fouet plus accentués que le matin.

Et voilà comment, en voulant épargner 20 centimes pour mettre un cheval à l'écurie, on casse et gâte pour plusieurs francs.

M. Louis Rabaud forestier communal à Grandvillard faisait sa tournée dans les forêts situées au dessus du village vers la limite d'Estavannens; ayant perdu pied dans une ravine, il s'est précipité à plus de 60 mètres de hauteur dans des rochers et des précipices. On n'a relevé qu'un cadavre affreusement mutilé par la chute contre les rochers à pic de la ravine.

Louis Rabaud était père de famille. Ses funérailles ont eu lieu au milieu du concours de toute la population et de nombreux amis du dehors. Le défunt était un homme de bien, estimé et aimé de tous.

M. Hercule Ayer, à Sorens, était avec quelques amis, ces jours derniers, en tournée de chasse dans le Gibloux. Passant près du ruisseau de l'Abbaye, ils trouvèrent sur la grève le cadavre en décomposition d'un jeune cerf, à ramure de deux ans.

Nos chasseurs de Sorens assurent qu'il y a encore dans le Gibloux d'autres cerfs et biches. Comment le malheureux animal est-il arrivé à défunter à l'endroit où il a été relevé? On ne peut le dire.

Cependant, nos amis, disciples de saint Hubert, nous prient de recommander à la garde du public et des honnêtes gens ces hôtes aux pieds agiles et aux cornes ramées qui feront plus tard l'agrément et l'ornement de nos forêts et qu'on a vus au Gibloux.

Encore une victime du cautionnement.

M. P. Cottier, de Rougemont, un homme estimé, laborieux et honnête, qui était arrivé à l'âge où l'on se repose du travail et de l'épargne faits, à 72 ans, vient, poussé par le désespoir, de mettre fin à ses

jours. Il avait signé pour des amis et connaissances des cautionnements considérables. Il était en butte à des poursuites. A un moment donné, il devait commencer par payer 17,000 fr. comme premier versement. Et, bien que sa position de fortune comportât ce sacrifice, le pauvre homme a perdu la tête et n'a pas voulu survivre à sa ruine financière.

Y en aura-t-il bientôt assez?

BIBLIOGRAPHIE

INFIRMIER DE LA MAISON ou CONSEILLER MÉDICAL DES FAMILLES, par le docteur LOUIS. — Un volume in-12. — Prix: 3 fr.

Sous ce titre, un ouvrage intéressant et très utile vient de paraître à la librairie H. TREMBLEY, à Genève. Ce petit traité de médecine domestique, fait sur un cadre entièrement nouveau, est le résultat de nombreuses observations, et le fruit d'une expérience de 50 années. On y apprend à tirer un parti souvent merveilleux, des remèdes les plus faciles et à la portée de tous. On y donne également d'excellents conseils pour la plupart des cas de maladies, même les plus graves, en l'absence ou l'éloignement du médecin. Enfin, et c'est là ce qui fait le principal mérite de l'ouvrage, on y fait connaître plusieurs précieuses découvertes, sous le rapport de médicaments dont les uns ont été expérimentés récemment, tandis que d'autres, tombés dans l'oubli, ont été retrouvés. Un docteur-médecin et un pharmacien ont réuni et collectionné toutes les recettes qu'ils ont jugées les plus efficaces: on en trouvera l'indication dans l'Infirmier de la Maison. Nous croyons ce modeste ouvrage appelé à rendre de vrais services dans toutes les familles; tous les habitants des campagnes devraient se le procurer.

En vente dans toutes les librairies.

AGENDA AGRICOLE, publié sous le patronage de plusieurs sociétés de la Suisse romande, par L. ARCHINARD et H. de WESTERVELLER. — Un vol., format carnet de poche, relié solidement. — Prix 2 fr.

La librairie Burkhardt, à Genève, publie pour la seizième fois cet agenda, qui mérite certainement l'accueil le plus favorable de la part de nos agriculteurs. Ils y trouveront d'excellents conseils, ainsi qu'une foule de renseignements sur les expériences faites, non seulement chez nous, mais encore chez nos voisins, dans le domaine de l'agriculture. Cet ouvrage renferme de précieuses notions sur l'élevage du bétail, l'hygiène de la ferme, la chimie agricole, les meilleures plantes à cultiver, le rendement des différentes semences, les terres les plus propres à certaines cultures; l'épreuve du lait, les poids spécifiques de diverses matières, la valeur calorifique de plusieurs combustibles; les tarifs postaux, les foires et marchés, etc.

Cet agenda est disposé pour permettre au cultivateur ou à l'éleveur de consigner, d'une manière claire et méthodique, ses opérations de culture ou d'élevage, ses expériences, ses dépenses et ses recettes.

En somme, excellente publication que devrait posséder toute personne qui s'occupe d'économie agricole.

Le meilleur moyen de rétablir sa santé consiste à se servir du Bitter ferrugineux de J. P. Mosimann, pharm. à Langnau. (Voir aux annonces.) (H 2901 Y)

s, j'ai recours à votre r rendre publique ma

et n'aura jamais lieu, ctes les traditions de la ontés de mon regretté

Signé: )

INO, veuve GARIBALDI. • l'un rapport officiel du ciera que 48,000 cas de se sont produits cette

lerme vient de condam- médecin Andrea Gobbia, es exorcisant, sous pré- causée par les esprits

as de Canellas (province ayer l'impôt. Deux cents e pierres ont obligé les

r de femmes de Charle- ivées à Bruxelles pour

le la crémation vient de n Angleterre. L'évêque tre jour un nouveau ci- est exprimé en faveur s dans les grandes villes, tières offre des dangers a émis l'avis qu'aucun on, qu'aucun scrupule t, a-t-il dit, tenir compte es vivants.

FRIBOURG

se rappelle les tribula- on voulait imposer à la

maître comme le phénix que des prêtres, plus yaient de le bénir! arly a eu un plus triste plètement brûlé lors de

N° 13 seront mal venus, arler de la protection di- ue, disent-ils.

(Confédéré.)

novembre, appelée foire répondu à sa réputation le réservée au bétail à occupée; les bêtes de 600 fr., les ordinaires de u d'affaires. Le marché ent nul. Celui aux porcs, pp d'œil pour les ama- c choix; les prix variaient marché aux moutons et nt.

re, un incendie a éclaté à Siviriez. On n'a eu que Tout le mobilier et les es flammes. pas connue.

du district du Lac a eu Morat, sous la présidence

de Fribourg, a donné à ce très intéressante sur la Etat dans l'assurance du ymptomatique et de sang

parlé sur l'introduction ques.

oyen Bapst, ancien curé ourant, à Vuisternens- du matin.

es, on voyait depuis Fri- e qui rougissait l'horizon, on distinguait même la mmée.

authey, au Publiet, qui a a pris si rapidement que périer ont dû sortir par

L'opinion des médecins seule fait loi quand il s'agit d'un remède éprouvé contre certaines maladies. Nous rappellerons, par exemple, les termes élogieux dont se sont servi un grand nombre de professeurs d'universités à propos des Pilules suisses du pharmacien Brandt, qui sont si aimées du public. Elles ont trouvé l'approbation unanime du corps médical, ce qui explique la vogue colossale de ce produit, qui est aujourd'hui incontestablement le laxatif le plus agréable, le plus sûr et le plus inoffensif. La boîte 1 fr. 25 dans les pharmacies. [533]

J'informe

mon honorable clientèle que je m'occupe essentiellement de placements hypothécaires, de négociations d'immeubles, titres et valeurs.

Prêts par billets. — Recouvrements, etc.

Je bonifie aux déposants de 4 à 4 1/2 pour cent.

A. ANDREY, notaire.

Cercle des Arts et Métiers.

Dimanche 14 novembre, à 8 h. précises:

537] Soirée familiale.

Foin et regain.

A Neirivue, à vendre environ 5000 pieds<sup>3</sup> de foin et regain première qualité à consommer sur place. Situation favorable.

S'adresser à DÉBIEUX, instituteur, à Grandvillard. [522]

Maison de Ville A LOUER

La commune de La Tour-de-Trême offre à louer son établissement désigné sous le nom de « Maison de Ville », comprenant grange, écurie, remise et autres accessoires, plus un abattoir avec droit de boucherie, ce pour le terme de 6 ans.

Cet établissement est situé au centre du village et jouit d'une bonne clientèle.

Les mises auront lieu à l'auberge du dit lieu le jeudi 18 novembre prochain, dès 2 heures de l'après-midi, sous de favorables conditions.

Pour renseignements, s'adresser à M. le syndic.

La Tour, le 26 octobre 1886.

535] Par ordre: Le Secrétariat.

Carbolineus Avenarius

chez Ch. Blanc, négociant, à Bulle.

Huile économique et d'un effet garanti pour la conservation des bois, contre le champignon ou charbon et la pourriture.

Durée du bois doublée et triplée. Emploi facile. Grande économie. [538]

Un industriel

connaissant la fabrication des fromages de Gruyère, Chester, pâté-gras, Gorgonzola, Roquefort et Hollande, est demandé dans la République Argentine pour exploiter les produits d'une métairie. Conditions très avantageuses. — Pour tous renseignements, s'adresser, munis de très bonnes références, à ASTOUL HERMANOS, 32, rue Baudin, Paris. [539]

Dimanche 14 novembre:

CASSÉE

à l'auberge du Tirage, à Bulle.

BONNE MUSIQUE ET DANSE

Invitation cordiale. 527] MARTIN MORAND.

Dimanche 21 novembre 1886:

CASSÉE

à l'auberge de la Croix-Blanche, à Epaguy.

Invitation cordiale. [536]

A vendre:

6000 pieds de FOIN et REGAIN à distraire. — S'adresser à Louis GAUDARD, à Hauteville. [509]

Faute de place, on offre à vendre un fourneau-calorifère ayant peu servi, à grand rabais.

Bonne occasion. S'adresser au bureau du journal. [519]

Une bonne cuisinière

d'un certain âge désirerait trouver une place dans un petit ménage.

Elle se chargerait aussi de la couture.

S'adresser au bureau du journal.

En vente au bureau du journal:

Etrennes fribourgeoises.

Prix: 1 fr. l'exemplaire.

A VENDRE

Un char à pont à 3 chevaux, en bon état.

Pour renseignements, s'adresser à J. MOREL-BADOUX, à Bulle. [526]

En vente à l'imprimerie de ce journal:

Etiquettes gommées

pour vins et liqueurs

à 30 et 40 centimes le cent.

MALADIES DE L'ESTOMAC et des intestins.

ATTESTATION

Depuis six mois je souffrais d'un fort catarrhe à l'estomac et des intestins, accompagné de ténésie (forte constipation), selles sanguinolentes, mal de ventre, flatuosités (vents), maux de tête et d'oreilles, haleine forte, etc.

Après avoir suivi sans succès le traitement de plusieurs médecins, je me suis adressé par lettre à M. Bremicker, méd. prat., à Glaris, qui m'a guéri en peu de temps.

Je ne peux donc que recommander bien chaudement M. Bremicker à tous ceux qui souffrent de maladies de l'estomac et des intestins, ou du bas-ventre.

Il garantit plein succès dans chaque cas curable.

Freienstein près Rorbass, en août 1885.

Konrad Kern.

Egaré:

Un jeune chien, manteau noir, jambes blanches.

Le retirer contre les frais, dans la quinzaine, chez M. Jean BEYLER, tui-lerie de Romanens. [525]

### Prêts hypothécaires.

Le soussigné est chargé de placer sur hypothèques, en premier et second rang, diverses sommes variant de 500 à 30,000 fr.

Conditions avantageuses.  
516] P. FAVRE, not., Bulle.

### Fonds publics.

Achat et vente de toutes valeurs : actions, obligations, titres hypothécaires, valeurs à primes.

Ch. Bladi, anc. hôtel Zehringen, 501] (O Fr 907) Fribourg.



### Ch. Broillet

Médecin-Chirurgien-Dentiste  
A FRIBOURG  
sera à BULLE, Hôtel des Alpes, tous les jours de foire.

### AVIS

Le soussigné prévient le public de la ville et des environs qu'il a transféré son **débit de boucherie** au magasin de Mme veuve ROTHGEB, près de l'hospice. Il se recommande toujours à son honorable clientèle qui voudra bien l'honorer de sa confiance.

Fidèle Marmillod, boucher.  
508]

A. Barbey-Rochat,  
au MOULIN DE BULLE  
ouvrira le 10 courant son magasin de  
**Grains & farines**  
528] à la CROIX-BLANCHE

### Ivrognerie.

ATTESTATION  
Monsieur Karrer-Gallati, spécialiste, Glaris. Vos remèdes ont eu un excellent résultat; le malade est complètement guéri de ce vice. Le penchant antérieur pour boire a tout à fait disparu; à présent il reste toujours à la maison.  
Courchapois, 15 sept. 1885.

F. Dom. Walther.  
Traitement par correspondance. Remèdes inoffensifs et facile à administrer, soit avec le consentement du malade, soit à son insu. Succès garanti. Moitié des frais payable après guérison. Attestations, questionnaire et prospectus gratuits. [514]

### A VENDRE

1° Environ 20,000 pieds de bon **foin** dont au moins 8000 pieds de regain à consommer sur place ou à distraire, en bloc ou en parties brisées. Placé à l'écurie pour 30 vaches.  
2° 2000 pieds foin pour chevaux.

S'adresser à M. BLANC, avocat, Corbières. [511]

### Filature de lin Burgdorf.

Filage à façon de lin, chanvre et d'étoupes. La matière est filée dans toute sa longueur. Ouvrage soigné. — Prompte livraison du fil. — Sur demande, on se charge du tissage.

445] DÉPÔTS: (H 2762 Y)  
chez M. Eug. WEBER, à Bulle.  
M. DOUGOUD-AYER, à Romont.

### A LOUER

Un beau **domaine** d'excellent rapport, de la contenance de 12 hectares (36 poses), avec bâtiment en très bon état, dans la commune de Corbières, au bord de la route cantonale Fribourg-Bulle. — Entrée au 1<sup>er</sup> janvier 1887.

S'adresser à M. Alfred BLANC, avocat, à Corbières. [513]

### Poêles (fourneaux)

EN CATELLES D'ALTKIRCH. — GRAND ET BEAU CHOIX  
chez J. CHRISTINAZ cadet, à Fribourg.

534] Eclairage de grands locaux.

La nouvelle  
„**Lampe Union**“  
est de tous les systèmes pour les lampes au pétrole, en usage jusqu'à ce jour, le plus parfait et le plus pratique. Le plus parfait : par la force de sa lumière, et le plus pratique : par la simplicité du traitement et par une sécurité absolue!  
Jamais pareille lumière n'a pu être obtenue — pas même approximativement — par quelque autre lampe!  
En vente chez **Jules PASQUIER, ferblantier,**  
à BULLE. [271]

### Guérisons de Bremicker, méd. prat., Glaris.

Les soussignés se font un devoir d'attester à M. Bremicker, méd. prat., à Glaris, la guérison complète, obtenue par lui dans les maladies suivantes :

- |   |                                      |
|---|--------------------------------------|
| Catarrhe de la vessie. Agé de 56 ans. Messen, août 1886.  | J. Rätz.                             |
| Taches de rousseur. Dès l'âge tendre. Rorschach, sept. 1885.  | K. Lang.                             |
| Dartres, maladies des nerfs, forte névralgie, chute des cheveux. Ins (Berne), septembre 1885.             | Elise Anker, Mme Feissli-Anker.      |
| Goître volumineux, depuis longtemps. Uttwil, août 1885.   | K. Schoop.                           |
| Nez rouge (conperose). Einsiedeln, sept. 1885.  | J. A. Buler.                         |
| Pâles couleurs, anémie. Steckborn, sept. 1885.  | Susette Ulmer.                       |
| Catarrhe des intestins, depuis 4 ans. Gattikon, juillet 1886.   | J. Egli.                             |
| Dartres démangeantes depuis 20 ans. Langnau, août 1886.   | J. Illi.                             |
| Catarrhe du larynx, enrouement, etc. Langenthal, août 1886.   | H. Gerber.                           |
| Goutte, rhumatisme depuis 30 ans, accompagné d'épouvantables douleurs. Oberteufen près Rorbas, août 1885. | Conrad Fritsch.                      |
| Chute des cheveux depuis longtemps. Thonne, août 1885.  | M. et Mme Stöckli.                   |
| Incontinence d'urine, atonie de la vessie dès l'âge tendre. Schwäbis près Steffisbourg, sept. 1885.       | R. Rychiger, potier (pour son fils). |
| Rhumatisme depuis 25 ans. Küssnacht, juin 1886.   | Mme Kuser.                           |
| Maladie de l'estomac et des intestins. Freienstein, août 1885.  | C. Kern.                             |
| Goutte. Fischeln près Krefeld, août 1886.   | Jean Imdorf.                         |
| Eruptions au visage, bourgeons, tannes. Soodhof près Oberkulm, févr. 1886.                                | K. Schlatter.                        |
| Catarrhe de l'estomac. Oellingen, Kriegstetten, avril 1886.   | Urs. Jaeggi.                         |
| Ver solitaire avec la tête, en deux heures. Aussersihl, août 1886.  | L. Moor.                             |

SE TROUVE DANS TOUS LES PAYS DU MONDE  
**ALCOOL DE MENTHE AMÉRICAINE**  
Burlington  
EXIGER SUR CHAQUE FLACON la signature du Dépositaire Général et un prospectus en quatre langues  
DÉPÔT GENEVE

!!! Plus d'indigestions ni maux de cœur, par l'anticholérique ou le seul véritable **alcool de menthe américaine**. Les flacons sont 12 % plus grand que toutes les autres marques. — 20 diplômes et médailles depuis 1875. Voir prospectus.  
Se vend le flacon à 1 fr. 50 cts., chez **Joseph Moura**, négociant, à Bulle. [228]

### Lavage et teinture d'habillements par des procédés chimiques de J. C. Schuler, à Stammheim (ZURICH).

Dépôt à BULLE: M. PITTET-VIENNY, négociant.  
Dépôt à FRIBOURG: M. Ducotterd-Meyer, rue de Lausanne.

Lavage et teinture chimiques de toute manière : **habillements pour dames**, étoffes pour meubles, tapis, etc., **habillements pour hommes**, dont la couleur s'est gâtée, seront teints (remis) aux couleurs anciennes d'après une méthode tout à fait nouvelle; si l'étoffe en est encore bonne, ces habits sont parfaitement remis à neuf. (M 6470 Z) [492]  
Toiles d'emballage, sacs, etc., seront imprimés de beaux dessins solides et peuvent servir de jolis tapis à bon marché. Prix d'imprimerie 10 centimes environ par pied carré. — **Service très soigné et à bas prix.**

### Le Bitter ferrugineux de Joh. P. Mosimann,

pharmacien, à LANGNAU (Emmenthal), est un remède indispensable à tous. Préparé exclusivement avec des plantes médicinales, des Alpes de l'Emmenthal, le même qu'employait au XVIII<sup>e</sup> siècle le célèbre médecin naturaliste **Michel Schuppach de Langnau**, avec un succès que constatent les journaux du temps. Il est particulièrement efficace contre toutes les affections qui affaiblissent les corps : contre les **crampes d'estomac**, l'anémie, l'épuisement et l'irritabilité des nerfs, les **pâles couleurs**; il est sans rival pour rétablir la santé, purifier le sang et redonner au teint toute sa fraîcheur. Ce remède a fait ses preuves. Il est accessible à toutes les bourses, car le flacon, avec indications du mode d'emploi, ne coûte que 2 fr. 50 cent, et suffit pour une cure de 4 semaines. Recommandé par les médecins. — On en trouve des dépôts chez MM. les pharmaciens; à Bulle, **Gavin; Romont, Robadey.** (H 2900 Y) [475]

### Au moulin de Bulle: Echanges de grains et MOÛTURES diverses à façon. Prix modérés.

390] **C. OESCH, relieur**  
Timbres en caoutchouc  
Grand'rue, Bulle.  
— Prix très modérés. —  
Timbres mécaniques à 1 fr. 80.  
Timbres-médaille à 2 fr.  
Timbres-porte-plume et crayon à 2 fr., etc. [471]

PLUS SOLUBLE QUE TOUS LES Cacaos en poudre  
**CACAO EN FEUILLES**  
DU LÉMAN  
ANCIENNE MAISON PAYRAUD 90

### Breuvage pour vaches vèlées de CASPARI, pharmacien.

Nettoie admirablement les bêtes. Guérit et préserve de la fièvre, suite du vèlage. Bonifie le lait, en augmente la quantité. Puissant apéritif et fortifiant. Expédié par boîtes de 1 fr. 20. Franco par 5 boîtes. Exiger la signature de l'inventeur.

A la pharmacie St-Martin, Vevey.

### A la même pharmacie: Liniment St-Martin.

Spécifique certain, employé avec succès contre le rhumatisme des porcs. Prix du flacon : 1 fr. 50 franco. [504]

**CACAO SOLUBLE**  
**Suchard**  
EXCELLENTE QUALITÉ  
PRÉPARATION INSTANTANÉE

### Fabrique et retailage DE LIMES

Le soussigné a l'honneur d'aviser MM. les industriels de la ville de Bulle et de la campagne qu'il tiendra son dépôt tous les jours de foire, ainsi que le second jeudi après la foire, sur la place du Tilleul, à Bulle.  
Les personnes qui voudront bien lui apporter du retailage seront satisfaites par un travail prompt et soigné.  
On trouvera un grand choix de limes et râpes neuves, ainsi qu'à en échanger. Râpes de différentes formes pour les dents du bétail.

A. Raggembass, fabricant de limes, successeur de Ph. Guidi, 402] 261 rue de Morat, Fribourg.

### Plus de maux de dents en employant d'après prescription les ALIOPES de Ruesch-Meyer,

Kreuzstrasse près Aarbourg, qui surpassent tous les remèdes employés jusqu'à ce jour. — On est prié de se méfier des contrefaçons.  
En vente chez SUDAN, pharmacien, à Bulle. — Prix : 80 cent. le flacon. [400]

### On demande de l'occupation dans un BUREAU. — Prétentions très modestes. [530]

S'adresser au bureau de ce journal.

### ON DEMANDE A LOUER, au centre de la ville de Bulle, un logement, si possible au 1<sup>er</sup> étage, pour un petit ménage sans enfants.

S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [512]

Bulle. — Imprimerie Emile Lenz.

### QUINZIÈME ANNÉE



PRIX DE L'ABONNEMENT  
Pour la Suisse: 1 fr. 60  
Pour l'Étranger: 1 fr. 80  
payable d'avance  
Prix du numéro: 10 cent.  
On s'abonne à tout le monde de poste

### BULLE

Il y a eu de la Suisse, et pas les jeux et les core séduite, actions de la Co, où, officiellement, piré du projet du Département, se souvenant de moire, se dem de raison, si qu' s'intronisa qu'à un journal que l'appareil publia que M. sion pour spéc Une allégat quelconque n' dans les paye république, o quelque peu d une accusation fédéral qui er Qu'un de r de sa position en tirant par ce que bien p et nous, pou mais situatio lièrement dél une correctio de s'exposer feu Alfred Es tente avec lu nomie et en m

FEU

UN

Mais depuis plus besoin de le droit de dé dernier mot de le moi de mai près des mien jours avec le r amie et celui d je l'avais aus mère. »  
En achevan cieux, mais r Faverney lais ment profond d'une énergie On ne peut elle-même, m